

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision du Président n°2024-046

Objet : Culture – médiathèque intercommunale – animation « Le Colporteur des sciences » – convention avec le Pavillon des sciences de Montbéliard

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

Considérant

- l'intérêt de diffuser la culture scientifique à un large public au travers d'une intervention du Colporteur des sciences sur le thème : « La métamorphose du lait » dans les médiathèques de Rougegoutte (matin) et de Giromagny (après-midi), mercredi 23 octobre 2024,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer avec le Pavillon des sciences de Montbéliard la convention qui détermine les modalités d'intervention du Colporteur des sciences pour l'animation « La métamorphose du lait »,

Article 2 : de verser la somme de 200,00 € au Pavillon des sciences pour l'animation citée à l'article 1^{er},

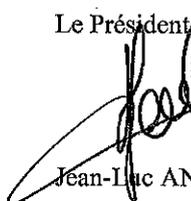
Article 3 : ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2.

Visa préfectoral

Etueffont, le 20 septembre 2024.

Le Président



Jean-Luc ANDERHUEBER.